

**Procès-verbal de la 167^e assemblée extraordinaire du
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette
tenue le lundi 4 décembre 2023, à 19 h via la plateforme TEAMS**

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Mme Annie Bacon
- Mme Sonia Ducharme-Beausoleil
- Mme Albanie Leduc
- Mme Maryse Locat
- M. Jean-Pierre Trépanier
- Mme Mégane Bourdon-Marchand
- Mme Caroline Gagnon
- Mme Amélie Lepage
- Mme Emmanuelle Richard

ABSENCES

- M. Dave Dupuis
- Mme Andrée Saint-Georges
- Mme Alexandra Roy

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Hélène Latendresse

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente, Mme Emmanuelle Richard, ouvre la réunion à 19 h 10 et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ231204-01	<p>Sur proposition de Mme Maryse Locat, dûment appuyée par Mme Annie Bacon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point 3.2 Modifications si grève du 8 au 15 décembre 2023 <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
----------------------	---

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption des modifications au calendrier scolaire de l'automne 2023 3.1 Modifications à la suite des journées de grève des 21 au 23 novembre 2023 3.2 Modifications si grève du 8 au 15 décembre 2023
4.	Levée de l'assemblée

3. Adoption des modifications au calendrier scolaire de l'automne 2023

3.1 Modifications à la suite des journées de grève des 21 au 23 novembre 2023

Mme Sonia Ducharme-Beausoleil présente les modifications apportées au calendrier scolaire Automne 2023 en raison des journées de grève du personnel du 21 au 24 novembre 2023 :

- 21 novembre : 12^e mardi devient une journée de grève
- 22 novembre : 12^e mercredi devient une journée de grève
- 23 novembre : 13^e jeudi devient une journée de grève
- 8 décembre : 15^e vendredi devient journée du vendredi - APM et reprise
- 11 décembre : 15^e mardi devient journée du lundi - APM et reprise
- 12 décembre : 15^e mercredi devient journée du mardi - APM et reprise
- 13 décembre : Épreuve uniforme de français devient journée du mercredi - Évaluation si nécessaire
- 14 décembre : Journée d'évaluation devient journée du jeudi- APM et reprise
- 15 décembre : Journée d'évaluation devient journée du vendredi- APM et reprise
- 18 décembre : Journée d'évaluation devient journée du lundi - Évaluation si nécessaire
- 19 décembre : Journée d'évaluation devient journée du mardi - Évaluation si nécessaire
- 20 décembre : Journée de réserve devient Épreuve uniforme de français
- 21 décembre : Devient journée du jeudi - Évaluation si nécessaire
- 22 décembre : devient journée du vendredi - Évaluation si nécessaire

Projet de résolution

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ231204-02	<p>Sur proposition de M. Jean-Pierre Trépanier, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, il est résolu d'adopter les modifications apportées au calendrier scolaire de l'automne 2023 (82 jours).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	--

3.2 Modifications si grève du 8 au 15 décembre 2023

Mme Sonia Ducharme-Beausoleil présente les modifications apportées au calendrier scolaire Automne 2023 en raison des journées de grève du personnel du 8 au 15 décembre 2023 :

- 8 décembre : 15^e vendredi devient une journée de grève
- 11 décembre : 15^e mardi devient une journée de grève
- 12 décembre : 15^e mercredi devient une journée de grève
- 13 décembre : Épreuve uniforme de français devient une journée de grève
- 14 décembre : Journée d'évaluation devient une journée de grève
- 15 décembre : Journée d'évaluation devient le dernier du vendredi en mode de transmission à distance
- 18 décembre : Journée d'évaluation devient journée du lundi pour évaluation si nécessaire
- 19 décembre : Journée d'évaluation devient journée du mardi pour évaluation si nécessaire
- 20 décembre : Devient Épreuve uniforme de français
- 21 décembre : Devient journée du jeudi pour évaluation si nécessaire
- 22 décembre : Devient journée du vendredi pour évaluation si nécessaire

Projet de résolution

Attendu l'avis favorable de la commission des études;

CECJ231204-03	<p>Sur proposition de Mme Caroline Gagnon, dûment appuyée par M. Jean-Pierre Trépanier, il est résolu d'adopter les modifications apportées au calendrier scolaire de l'automne 2023 (Grève).</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---

4. Levée de l'assemblée

CECJ231204-04	<p>L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par Mme Emmanuelle Richard de lever la séance à 19 h 40.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
---------------	---



Emmanuelle Richard
Présidente



Hélène Latendresse
Secrétaire